



Planification stratégique

2019 2022



Les Éleveurs de volailles
du Québec



Mission



Les Éleveurs de volailles du Québec ont pour mission la défense et le développement des intérêts économiques et sociaux des éleveurs de volailles québécois tant sur les plans local, régional, provincial, national et qu'international. À l'écoute des membres et du milieu, les Éleveurs stimulent la mobilisation sur des enjeux communs et les perspectives d'avenir du monde avicole en s'assurant de l'équité et de la mise en marché efficace et ordonnées dans le cadre du Plan conjoint des producteurs de volailles du Québec.

Vision



Grâce à leur **leadership**, leur proximité avec leurs membres, leur **excellence** dans l'exécution de leurs mandats et leur sens de l'**équité** et de l'intégrité, les Éleveurs de volailles du Québec **innovent** dans leurs interventions afin de favoriser l'essor de la relève, l'autonomie des fermes familiales et la compétitivité de la filière québécoise sur l'échiquier canadien.

Valeurs

1	2	3	4	5
Leadership	Intégrité	Équité	Excellence	Innovation
Motiver, influencer et rallier les éleveurs et les partenaires pour le succès des éleveurs et du secteur	Agir avec honnêteté pour l'intérêt collectif, de manière conforme et sans mauvaise intention	Être attentif aux besoins des éleveurs et œuvrer pour le bien collectif du secteur, de manière juste et équitable	Appliquer les meilleures pratiques, repousser ses limites et devenir meilleurs	Agir de manière créative et se renouveler pour l'avancement de l'organisation, de ses membres et du secteur



FAVORISER LES ÉCHANGES
ET LA COMMUNICATION

ASSURER LE DÉVELOPPEMENT
ET LA PÉRENNITÉ
DES SECTEURS AVEC LE SYSTÈME
DE LA GESTION DE L'OFFRE

POULET :

Se doter de règles permettant de répartir, de produire et d'accroître l'allocation de poulets, de manière innovante et respectueuse des meilleures pratiques

DINDON :

Valoriser la consommation du dindon et se doter d'un cadre favorisant son développement au Québec

Les EVQ et la vie associative : Favoriser les échanges et la communication

1. ASSURER UNE GOUVERNANCE OPTIMALE ET TRANSPARENTE DE L'ORGANISATION

- Assurer une gestion optimale de l'organisation en établissant les principes directeurs de fonctionnement et en organisant des séances de formation en gouvernance
- Mettre de l'avant les valeurs qui doivent guider les travaux de l'organisation et assurer leur adhésion par les délégués
- Tenir annuellement une séance du conseil d'administration visant à définir les priorités de travail de l'organisation
- Bonification du processus de suivi des priorités organisationnelles et révision, au besoin, des priorités de l'organisation en tenant compte d'événements nouveaux

2. PROMOUVOIR L'IMPLICATION DES ÉLEVEURS DANS LA VIE ASSOCIATIVE DES EVQ

- Tenir annuellement au moins deux séances du conseil d'administration élargi des EVQ
- Définir de nouvelles formules afin d'accroître la participation des éleveurs aux AGA régionales et aux autres activités des EVQ
- Définir et mettre en place des initiatives visant à accroître la participation de la relève au sein des activités des éleveurs, par le biais d'un comité relève
- Afin de faciliter le transfert d'information, favoriser la participation des permanents aux conseils d'administration régionaux

3. MISER SUR LA QUALITÉ DES PRODUITS ET SERVICES OFFERTS PAR LES EVQ AUX ÉLEVEURS

- Se doter d'un système informatique visant à faciliter la gestion du système de mise en marché, des programmes de production et de biosécurité et accroître l'autonomie des éleveurs
- Organiser des sessions de formation/informations s'adressant aux éleveurs sur la réglementation et les dossiers prioritaires

4. FAVORISER DES RELATIONS POSITIVES AVEC LES MEMBRES DE LA FILIÈRE

- Réaffirmer le rôle qu'ont les EVQ au sein de la filière en tant que leader, gestionnaire du plan conjoint, et réaliser une session de réflexion avec les délégués pour préciser les attentes des éleveurs à cet égard
- Organiser un événement conjoint avec un ou des membres de la filière sur un sujet commun visant l'amélioration de l'efficacité du secteur, en respect avec la mission et les valeurs des EVQ



La viabilité du secteur : Assurer le développement et la pérennité des secteurs avec le système de la gestion de l'offre

1. METTRE EN PLACE LES CONDITIONS FAVORABLES DANS LES DIFFÉRENTS PROGRAMMES ET RÈGLEMENTS POUR ASSURER LA VIABILITÉ DU SECTEUR

- Assurer la viabilité et la rentabilité du secteur, tout en assurant l'équité entre les producteurs, les membres de la filière et les consommateurs
- Bonifier les différents programmes et règlements des EVQ, à la suite d'un processus de consultation des éleveurs, afin d'accroître le nombre de producteurs de la relève, d'assurer leur viabilité et de permettre la pérennité de la filière

2. MAINTENIR ET CONSOLIDER LES APPUIS AU SYSTÈME DE GESTION DE L'OFFRE

- Poursuivre l'implication des EVQ au sein du Mouvement pour la gestion de l'offre, tant au niveau provincial que national, par le biais de leur office national
- Participer à des activités d'information ou de promotion du système auprès des parties prenantes, des gouvernements et de groupe d'intérêts afin de connaître ses impacts positifs pour le secteur dans l'économie québécoise
- Développer des outils d'information permettant de présenter les avantages/inconvénients du système et de le vulgariser

3. ACCOMPAGNER LES PRODUCTEURS DANS LA MISE EN ŒUVRE DES NORMES D'ACCEPTABILITÉ SOCIALE

- Informer les éleveurs des performances du secteur à l'égard des pratiques d'élevage et des attentes sociétales à l'égard de la production avicole
- Favoriser l'adhésion et l'adaptation des éleveurs aux meilleures pratiques en lien avec les attentes sociales
- Évaluer les coûts pour les entreprises avicoles associés à l'application des nouvelles normes et exigences sociétales

4. VALORISER LA PROFESSION ET LE MODÈLE DE PRODUCTION

- Élaborer une stratégie de communication pour améliorer l'image du secteur et valoriser la profession
- Continuer l'implication des éleveurs dans les « Portes ouvertes » de l'UPA

Performance du secteur du poulet : Se doter de règles permettant de répartir, de produire et d'accroître l'allocation de poulets de manière innovante et respectueuse des meilleures pratiques

1. METTRE EN PLACE LE SYSTÈME CENTRALISÉ DE VENTE DE QUOTA ET ASSURER SON BON FONCTIONNEMENT

- Assurer un accès équitable pour tous au quota
- Surveiller le prix de vente du contingent dans la perspective d'assurer la pérennité et la viabilité du secteur

2. RÉALISER UNE RÉFLEXION SUR LA RÉGLEMENTATION, L'ATTRIBUTION, LA PRODUCTION ET LES MODALITÉS DE GESTION DE CONTINGENTS

- Assurer une gestion des quotas en fonction des valeurs des EVQ et des principes de la gestion de l'offre visant à favoriser la viabilité des entreprises et de la relève
- Identifier les zones d'amélioration du *Règlement sur la production et la mise en marché de poulet* afin d'assurer un développement

3. IDENTIFIER LES AMÉLIORATIONS NÉCESSAIRES À LA CONVENTION DE MISE EN MARCHÉ DU POULET AFIN D'ASSURER LA RENTABILITÉ DES ENTREPRISES ET UNE MISE EN MARCHÉ EFFICACE ET ORDONNÉE

- Établir les priorités et les attentes des éleveurs relativement aux enjeux pour la prochaine convention de mise en marché du poulet visant à assurer un juste revenu pour les entreprises
- Documenter les performances de la convention actuelle

4. PRÉCISER LES CARACTÉRISTIQUES DU POULAILLER DU FUTUR RÉPONDANT AUX ATTENTES SOCIALES

- Se concerter avec l'industrie pour documenter les caractéristiques des installations de production recherchées répondant aux exigences sociales
- Préciser la position des EVQ quant aux caractéristiques à adopter pour documenter le coût des adaptations requises et prévoir la rémunération de ses investissements par le biais de la Convention ou de programme d'appui à l'investissement

5. SE Doter d'une stratégie pour maintenir, voire accroître, la part de marché du Québec dans l'allocation nationale

- S'assurer que les éleveurs connaissent, par le biais de formations et d'outils d'information, la réglementation afin d'obtenir une gestion optimale des quotas et qu'ils produisent le juste niveau d'allocation
- Développer des indicateurs permettant de suivre en temps réel la production québécoise par rapport à l'allocation ainsi que l'application de l'entente opérationnelle canadienne sur l'allocation
- Convenir d'adaptations à la réglementation provinciale permettant d'optimiser la production de l'allocation nationale, dont notamment la révision possible du processus de jumelage des périodes et la mise en place d'incitatif financier durant la période estivale

6. POSITIONNER AVANTAGEUSEMENT LE POULET ET SON ORIGINE AUPRÈS DES CONSOMMATEURS

- Promouvoir et valoriser l'identification provinciale et nationale du produit sur les tablettes par l'utilisation des logos poulet canadien
- Faire les démarches visant à identifier le pays d'origine de tous les produits de poulet au Québec

Performance du secteur du dindon : Valoriser la consommation du dindon et se doter d'un cadre favorisant son développement de la production au Québec

1. RÉFORMER LA RÉGLEMENTATION

- Préciser les éléments à revoir concernant la réglementation afin de la simplifier et assurer un meilleur contrôle de la production, dont notamment la mise en place de calendrier de production bonifié
- Consulter les délégués sur les propositions de changements dans une perspective de gains collectifs pour la filière et faire adopter en AGA régionales et provinciales les changements désirés par les producteurs

2. PRÉCISER LES ATTENTES DES PRODUCTEURS À L'ÉGARD DE LA CONVENTION DE MISE EN MARCHÉ AFIN D'ASSURER LA RENTABILITÉ DES ENTREPRISES

- Définir les éléments dans la *Convention de mise en marché* permettant un juste approvisionnement du marché et la répartition équitable des revenus entre les parties signataires
- Tenir une consultation avec les producteurs de dindon pour partager les propositions et préciser les attentes des producteurs à leur égard

3. REVOIR LE SYSTÈME CANADIEN D'ALLOCATION

- Avec le comité dindon, réaliser une réflexion pour identifier les changements nécessaires au système actuel d'allocation, afin de définir le juste niveau d'approvisionnement global du marché en dindon
- Définir les paramètres d'un système d'allocation national permettant d'assurer le développement de la production et garantir les parts de production québécoise, en tenant compte du type d'oiseaux produits (léger & lourd) en respectant les principes de gestion de l'offre de la production

4. POSITIONNER AVANTAGEUSEMENT LE DINDON AUPRÈS DES CONSOMMATEURS

- Développer un plan de promotion du dindon permettant de valoriser les caractéristiques nutritives de la viande de dindon et d'amener de nouveaux joueurs à s'intéresser à cette protéine
- En lien avec la campagne nationale de promotion, promouvoir l'identifiant du Dindon du Québec (logo) auprès des consommateurs



Les Éleveurs de volailles
du Québec

555, boul. Roland-Therrien, bureau 250
Longueuil (Québec) J4H 4G1

450 679-0540, poste 8445

evq@upa.qc.ca

volaillesduquebec.qc.ca